

Collecte de sapins Du 3 au 9 janvier 2022

La Communauté Urbaine d'Alençon va mettre en place des espaces destinés à la collecte de sapin, du lundi 3 au dimanche 9 janvier 2022 (le jeudi 6 janvier pour la commune de Mieuxcé). Les habitants pourront y déposer leur sapin naturel. Ces sapins collectés seront ensuite récupérés par le Collectif d'urgence qui utilisera le broyat pour ses activités de jardinage.



Les points de collecte sont situés à :

- Alençon : place du Plénitre, parking du gymnase Poisson, rue Saint-Blaise à l'angle avec la rue Paul Claudel
- Champfleu : derrière le point d'apport collectif situé au carrefour rue des Vignes et rue du Pont
- Hesloup : château d'eau
- Larré : au niveau des jardins publics
- Mieuxcé : place de la mairie
- Pacé : parking proche de la mairie
- Saint-Ellier-les-Bois : sur le point d'apport collectif
- Saint-Germain-du-Corbéis : parking de la salle de la Prairie
- Saint-Nicolas-des-Bois : parking de la mairie
- Semallé : ateliers communaux
- Valframbert : salle des fêtes

Attention : les sapins artificiels ou avec neige artificielle ne seront pas acceptés.
N'oubliez pas de retirer les décorations de votre sapin.

Contact

Service Déchets Ménagers

N° Vert 0 800 50 89 81 (appel gratuit)

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.cu-alencon.fr

Retrouvez toute l'actualité de la
Communauté Urbaine d'Alençon sur
www.cu-alencon.fr



et abonnez-vous à la newsletter !